



Non respect date de livraison appartement

Par **Laura91**, le **08/08/2021** à **23:59**

Bonjour

c'est un peu perdu que je vous écris j'aimerais avoir votre avis svp

nous avons mon mari et moi acheté un appartement qui est actuellement en construction

la date de livraison de départ était pour juin 2021, à cause du confinement la date a été reportée a septembre 2021 (la nous ne pouvons rien dire)

nous avons ensuite reçu un courrier nous indiquant que la société Enedis n'avait pas enlevée des poteaux électriques, et ces poteaux seraient dangereux pour les ouvriers donc en attendant que la société vienne les enlever la date de livraison est reportée à Décembre 2021 MAIS que les travaux continuerai quand même d'avancer ...

aujourd'hui je reçois un mail du promoteur qui m'informe que la livraison sera finalement pour mars 2022 maximum car Enedis a traîné pour enlever les poteaux donc la construction a pris du retard

mon problème dans tous ça est que le promoteur me dis que ça fait depuis 2019 qu'il se "bat" avec Enedis pour qu'ils viennent enlever ses poteaux mais mon mari et moi même avons acheté l'appartement en 2020

selon moi nous aurions dû être au courant avant de signer

qu'en pensez vous svp ?
puis je faire quelque chose pour obtenir un dédommagement ?

merci de m'avoir lus